

Communiqué de presse

Les chasseurs devront-ils retourner dans la rue ?



La Cellule gibier d'eau de la Fédération Nationale des Chasseurs (F.N.C.), après une réunion de crise ce jeudi 29 décembre 2011, alerte de manière solennelle le Gouvernement sur la colère montante dans les rangs des chasseurs de France, notamment suite à l'arrêt du Conseil d'Etat cassant l'arrêté de fermeture de la chasse des oies.



Elle rappelle que cette date de fermeture au 10 février avait été obtenue en 2010, lors des tables rondes organisées par le Gouvernement, suite à un accord entre chasseurs et protecteurs (LPO, FNE...). Ces mêmes associations, parjures, ont attaqué un an plus tard l'arrêté ministériel devant le Conseil d'Etat. La cellule gibier d'eau de la Fédération Nationale des Chasseurs regrette un arrêt qui ne tient pas compte de l'état des populations, sachant que les oies sont tellement nombreuses qu'elles sont détruites par dizaines de milliers en Hollande, chaque printemps / été.



La Cellule gibier d'eau de la FNC enjoint son ministère de tutelle de dénoncer lui-même les accords passés, initiés à sa demande et sous son contrôle, avec ce qu'il faut bien appeler des opposants à la chasse. Elle exige notamment dans l'urgence :

- Une remise à plat des dates de fermeture des limicoles, à la lumière des derniers travaux scientifiques ;
- La finalisation des lois « chasse » et « armes » en préparation, avant la fin de la mandature parlementaire ;
- la levée des moratoires courlis cendré, barge à queue noire, eider à duvet, ainsi que le rétablissement de l'ouverture de la chasse du vanneau huppé ;
- des engagements précis sur la pérennité de l'ONCFS, et sur l'affectation cynégétique des flux financiers qui l'alimentent si, d'aventure, se créait une

agence de la Nature ;

- Le maintien en l'état du protocole gel prolongé qui avait été acté par toutes les parties voici plus d'un an.



La Cellule gibier d'eau et la FNC tout entière alertent leur ministère de tutelle, ainsi que le gouvernement, sur l'exaspération croissante de l'ensemble des chasseurs, suite aux menaces pesant sur les territoires (cœurs de réserves, trames bleues et vertes..), les listes des espèces gibiers (sarcelle d'hiver, perdrix grise...) et la régulation des prédateurs, sans lesquels la gestion du petit gibier et la pratique de la chasse elle-même seront impossibles.



Plusieurs structures cynégétiques appellent d'ores et déjà leurs adhérents à descendre dans la rue. Avant de se rallier à cette solution, la Fédération Nationale des Chasseurs demande que son président, Bernard Baudin, soit reçu dans les meilleurs délais par le ministre, avec une délégation élargie. Faute d'un accord satisfaisant, la F.N.C. n'exclut pas d'appeler tous les chasseurs à manifester d'abord au niveau régional début mars, puis à Paris si nécessaire, début avril, pour exprimer leur ras-le-bol devant le manque de courage du monde politique à l'égard de la chasse et dénoncer les dérives des mouvements écologistes que l'Etat couvre avec complaisance et finance grassement.



Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10 - Fax : 01 41 09 65 18

candre@chasseurdefrance.com

Pierre de Boisguilbert

Port. 06 09 17 62 24

pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com

Conseiller politique :

Thierry Coste : 06 80 87 77 05